

Annonces légales



ARCOGEST
EXPERTISE COMPTABLE
ARTISANAT • CONSEIL • GESTION

Aux termes de décisions en date du 30 octobre 2023, l'associé unique de la société «HOLDING GSMP» (Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, sise à 48 Rue Yves Farge - 38150 ROUSSILLON, RCS VIENNE 908.685.910) a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2023 et sa mise en liquidation. L'associé unique, Monsieur SZKLARTCHIK Geoffrey, demeurant 1 Rue de l'Eglise - 55700 LANEUVILLE SUR MEUSE, exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à 1 Rue de l'Eglise - 55700 LANEUVILLE SUR MEUSE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de VIENNE. Mention sera faite au RCS de VIENNE

Pour avis,

Avis de fusion



Association de Gestion et de Comptabilité Isère
122 rue du Rocher de Lorzier - 38430 MOIRANS
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables d'Auvergne Rhône-Alpes
Tél : 04 76 20 68 70 - courriel : contact@38.cerfrance.fr
Inscrite à la Préfecture de l'Isère sous le n° W381000504

Avis de projet de fusion

L'ASSOCIATION AGC ISERE (Association absorbante) dont le siège social est sis 122 rue du Rocher de Lorzier, 38430 MOIRANS, déclarée à la Préfecture de l'Isère et enregistrée sous le numéro RNA W381000504, identifiée au répertoire SIREN sous le n° 388 577 660, qui a pour objet d'exercer l'activité d'expertise comptable et d'apporter conseil et assistance en matière de gestion conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 septembre 1945 modifiée par l'ordonnance n° 2004-279 du 25 mars 2004, de réaliser toutes les prestations de services dans tous les domaines concernant la gestion et l'accompagnement des entreprises et organismes adhérents, notamment agriculteurs, dans le respect de la réglementation en vigueur ainsi que toute action de formation. L'activité s'adresse à ses adhérents permanents et occasionnels.

Elle a un rôle moteur dans le développement des territoires.

Elle peut détenir des participations financières et plus généralement, elle réalise toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, en rapport avec son objet, de nature à favoriser son développement à condition de respecter les activités mentionnées à l'article 2 et au septième alinéa de l'article 22 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Et L'ASSOCIATION AGC CERFRANCE Drôme Vaucluse (Association absorbée) dont le siège social est sis 30 rue Frédéric Chopin, 26000 Valence, déclarée à la Préfecture de la Drôme et enregistrée sous le numéro RNA W263002081, identifiée au répertoire SIREN sous le n° 779 464 619, qui a pour de réaliser toutes les prestations de services dans tous les domaines concernant la gestion et l'accompagnement des entreprises et organismes adhérents dans le respect de la réglementation en vigueur ainsi que toute action de formation. Notamment d'exercer l'activité d'expertise comptable et apporter conseil et assistance en matière de gestion conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 septembre 1945 modifiée par l'ordonnance n° 2004-279 du 25 mars 2004. L'activité de l'AGC s'adresse à ses adhérents permanents et occasionnels.

L'AGC a un rôle moteur dans le développement des territoires.

Elle peut détenir des participations financières et plus généralement, elle réalise toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, en rapport avec son objet, de nature à favoriser son développement à condition de respecter les activités mentionnées à l'article 2 et au septième alinéa de l'article 22 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Ont établi un projet de fusion par voie d'absorption, l'association ABSORBEE faisant apport à l'association ABSORBANTE de la totalité de son actif évalué à 5 628 704 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 4 235 319 €, soit un apport net d'un montant de 1 393 385 €.

Le projet de fusion a été arrêté le 6 décembre 2023 par les deux Associations. Les assemblées générales sont prévues : le 7 février 2024 sur première convocation et le 23 février 2024 en l'absence de quorum pour l'AGC Isère et le 22 février 2024 pour l'AGC Drôme Vaucluse.

Il sera visé par un commissaire à la fusion en application du Décret n°2015-1017 du 18 août 2015 (JO du 20).

L'opération de fusion prendra effet d'un point de vue comptable, fiscal et juridique au 30 septembre 2023 à minuit.

Conformément aux dispositions de l'article 9 bis II de la loi du 1^{er} juillet 1901, l'approbation de la fusion emportera adhésion automatique à l'association ABSORBANTE des adhérents présents à la date de réalisation de la fusion de l'association ABSORBANTE, sans formalisme et sans qu'il y ait lieu de verser un droit d'entrée. L'association ABSORBANTE s'engage en outre à reprendre tous les engagements et obligations de l'association ABSORBEE, mais également à poursuivre son activité subsistante à la date de réalisation de la fusion.

L'association ABSORBEE sera dissoute par l'effet de la réalisation de la fusion.

Agenda

Réunions pro

GDS

Les assemblées de territoire

- Canton de Morestel : 8 janvier à la salle des fêtes de Sermérieu à 19h30.
- Cantons de Vif, Monestier-de-Clermont et Clelles : 9 janvier à la salle polyvalente de Roissard, à 13h30.
- Cantons de La Côte-Saint-André et Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs : 9 janvier, à la salle de la rencontre à Brezin, à 20h.
- Cantons de La Mure, Corps, Valbonnais : 11 janvier, à la salle communale de Saint-Honoré à 10h.
- Cantons Saint-Marcellin, Vinay, Tullins à la MFR de Chatte à 10h.

23 janvier

Le GDS au complet

A partir de 9 heures à La Côte-Saint-André, au château Louis XI, assemblée générale du GDS de l'Isère. Au programme : bilan des ations sanitaires, bilan des filiales Farago et Agro-Direct. Intervention d'Alexandre Fauriat, vétérinaire, au sujet de la maladie de Mortallero.

Sortie / loisirs

9 janvier au 9 avril

Un atelier autour du cinéma et du spectateur programmeur se déroulera du 9 janvier au 9 avril de 18h45 à 22h à la médiathèque

intercommunale de Saint-Marcellin. Les dates sont : le 9, 16, 23 et 30 janvier, 6 et 13 février, 5 mars, 2 et 9 avril. Le but de l'atelier est de programmer une liste de documentaires, films, livres... à présenter au grand public par la suite.

Les entrées sont gratuites, inscription par mail au : info@a-bientot-j-espere.org ou au 07 71 02 6 27.

58^e édition de « L'Almanach Dauphinois » 2024

Chaque année et ce depuis 1967, l'Almanach Dauphinois résume dans sa quasi-totalité les événements importants de la région depuis début janvier jusqu'à la fin décembre. Cet ouvrage, malgré sa 58^e année de publication, a fait preuve encore une fois de diversité et d'innovation dans ses articles : ses reportages poétiquement racontés, ses contes pour enfants tel que celui du petit violoniste, ou encore les gags de la famille Fafois. On retrouve également des illustrations et des textes toujours agréables à lire et à regarder : sa couverture représentant un vieux couple près du feu et son calendrier des lunes avec les travaux du mois par exemple. Voici donc la 58^e édition de « L'Almanach Dauphinois ». ■



Romane Pegoud

Cras en deuil

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès subi de René Michel, à l'âge de 79 ans.

Agriculteur retraité, René a conduit l'exploitation familiale pendant toute sa carrière. De la polyculture-élevage pendant des années, il est passé progressivement à la nuculture spécialisée. Fidèle adhérent au syndicat agricole de la commune, il a représenté les producteurs de noix pendant de nombreuses années au sein de la section noix. Dévoué, il a œuvré au sein de



René Michel.

la commune en tant qu'adjoint. Il était également très engagé auprès de diverses associations, notamment lors de notre traditionnelle mondée. Nous garderons le souvenir d'un retraité actif aussi bien sur le plan associatif que familial.

A son épouse Anne-Marie, à nos collègues Franck et Stéphane, ainsi qu'à toute sa famille, nous renouvelons nos plus sincères condoléances. ■

Le syndicat agricole de Cras

L'Albenc en deuil

Une famille bien connue des nuculteurs vient d'être touchée par le deuil : Gilles, Bruno et Luc Convert ont eu la douleur de perdre leur mère, Josette Convert, agricultrice à la retraite, âgée de 75 ans.

La FDSEA et les organisations professionnelles agricoles de l'Isère présentent toutes leurs condoléances à ses trois enfants et à leurs proches. ■

**AUJOURD'HUI,
TOUS LES
EMBALLAGES
ET LES PAPIERS
SE TRIENT.**

Cet encart d'information est mis à disposition gratuitement au titre de l'article L. 541-10-18 du code de l'environnement.

Cet encart est élaboré par CITEO.